

Yvonand, le 8 décembre 2025



**EXTRAIT**  
du procès-verbal du Conseil Communal  
d'Yvonand

**Séance du 08.12.2025**

Présidence : Mme Nicole Bachmann

**LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND**

vu le préavis de la Municipalité du 27.10.2025, préavis 2025/12 ;  
entendu le rapport de la commission des finances ;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

1. d'accepter le budget d'exploitation de la commune d'Yvonand pour l'an 2026 arrêté comme suit :

Charges : CHF 22'361'948.00  
Revenus : CHF 21'321'068.00

Déficit : CHF 1'040'880.00

La Présidente

Nicole Bachmann

La Secrétaire

Pauline Héritier

